



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240305-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 05 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 mars à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Isabelle Baas

Christine Robin donne procuration à Marie-Christine Chaprier

Date de convocation : 28 février 2024

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

OBJET : Dépose minute : 4 Impasse St-Ennemond

A la demande des riverains un emplacement dépose minute sera tracé au niveau du 4 impasse St-Ennemond, pour l'emplacement d'un véhicule.

Le conseil municipal, après délibération, par 14 voix pour et une abstention,
AUTORISE Mme la maire à prendre un arrêté permettant le stationnement pendant 20 mn,
au droit du 4 impasse St-Ennemond

La maire
Céline Elie



Le secrétaire de séance
Paul Thiollière